

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30/04/2026  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS – N°44/2026**

*L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais légalement convoqué, s'est réuni à Richebourg, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TÉTART.*

Date de la convocation : 23/04/2026

Date de publication : 23/04/2026

Nbre de conseillers en exercice : 60

**Ouverture de la séance :**

Nbre de présents : 46

45 Titulaires, 1 Suppléant

Nbre de pouvoirs : 7

Nbre de votants : 53

**Etaient présents :**

MMES GILET-SOYEUX, LE ROUX, LE FOLL, LION, SIWICK, NOTHEAUX, CHESNOY, SAUL, LEBRUN, BOLAND, CHASSONERY-ZACCOMER, PELARD, LE CADRE TOUZEAU, COURTY, LE GUILLOUS, LEMAIRE, THIEBAULT, MM.RAIMONDO, NEDELLEC, MAILLIER, ALLORGE, LENNE, LHOSTE, YVART, GILARD, CADOT, BERTRAND, DUVAL, TÉTART, LEHMULLER, BOUCAUT, NOYON, MOIRET, LECOY, DEVIENNE, DAMBRINE, MAROT, BOVAËRE, MYOTTE, LEFEBVRE, PERREL, TIERS, RIVIERE, LEVACHER, ROBIN, POËTTE

**Etaient absents ayant donné pouvoir :**

MME KUEHN, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. MYOTTE, MME GODARD, déléguée titulaire a donné pouvoir à MME LE ROUX, MME DEBRAS, déléguée titulaire a donné pouvoir à MME CHASSONERY-ZACCOMER, MME DE PONFILLY déléguée titulaire a donné pouvoir à MME COURTY, MME CORDIEZ, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. LEVACHER

M. FÉRÉDIE, délégué titulaire a donné pouvoir à M. TÉTART,

M.LEMAIRE, délégué titulaire a donné pouvoir à M. RIVIERE

**Secrétaire de séance :**

**M. Jean-Marc RAIMONDO**

**OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'INITIATIVE SEINE YVELINES**

**Le Conseil communautaire,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-6 et suivants ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°78-2022-02-24-00002 en date du 24 février 2022, portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Houdanais ;

**Vu** la délibération n°15/2026 du 26 février 2026 décidant de signer la convention d'adhésion avec Initiative Seine Yvelines pour l'année 2026 ;

**Considérant** que l'association a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois par l'octroi d'une aide financière (prêt à taux 0 et sans garantie) aux personnes physiques porteuses d'un projet de création d'entreprise ;

**Considérant** que le Conseil communautaire doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au conseil d'administration d'Initiative Seine Yvelines ;

**Considérant** les candidatures ;

**Après avoir procédé au vote à main levée, décidé à l'unanimité,**

**ARTICLE UNIQUE :** Désigne les représentants suivants au sein d'Initiative Seine Yvelines avec 53 voix :

- Jean MYOTTE en tant que représentant titulaire
- Frédéric MOIRET en tant que représentant suppléant

**Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc RAIMONDO**



A Maulette, le 30 avril 2026

**Le Président,  
Jean-Marie TÉTART**



Transmise au Représentant de l'État le : - 5 MAI 2026

Publiée le : - 5 MAI 2026

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette juridiction peut également être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télécours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20260430-DEL44-2026-DE  
Date de réception préfecture : 05/05/2026